



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 14 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 15  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 26  
Nombre de suffrages exprimés : 26

Date de convocation du Conseil Municipal le 8 novembre 2023

**Présents** : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Michel PIRES, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Philippe MAUGUIN, Emilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX et Sandrine RIGAUX.

**Absents excusés** :

Franck VIGNAUD, ayant donné pouvoir à Estelle MONTES,  
Laurent JOLLY, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,  
Thierry BLIN (départ à 19h12), ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,  
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Emilie BRICOUT,  
Éric SIGURÉ, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,  
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Jean-Luc BERNARD,  
Maël DIONG, ayant donné pouvoir à Michel PIRES,  
Estelle MARCUARD, ayant donné pouvoir à Michèle LUCAS,  
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,  
Thierry GOMES, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX,  
Laetitia NATIVELLE, ayant donné pouvoir à Guillem LEROUX,  
Benoît COQUAND,  
Aurore MARTIN.

**Absente** :

Magalie PIAT.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 19h52

Secrétaire : Michel PIRES

### CULTURE

#### DL.23.114 - Conventions de mise à disposition Salle Barruet

**Michel PIRES expose :**

Dans une logique d'harmonisation des pratiques, il est proposé d'encadrer l'utilisation de la salle Barruet, rattachée à l'École Municipale de Musique, avec des conventions de mise à disposition.

Ainsi, après présentation en Commission Générale du 6 novembre 2023, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition pour la saison 2023-2024 pour les associations Harmonie Municipale et Batterie Fanfare.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le 15 novembre 2023

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le :

Notification le :

16 NOV. 2023  
16 NOV. 2023

16 NOV. 2023



Le Maire

Christian DUMAS



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE  
Utilisateur : Le Tumelin SYlvie

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>DL_23_114</b>
Objet :	<b>Conventions de mise à disposition Salle Barruet</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-11-15 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique :	045-214501694-20231115-DL_23_114-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 045-214501694-20231115-DL_23_114-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : DL.23.114 - CULT - Conventions de mise à disposition Salle Barruet.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20231115-DL_23_114-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	296.5 Ko
<b>Annexe (Projet de contrat avec l'organisme retenu)</b> Nom original : Annexe 9 Convention Harmonie Municipale.pdf Nom métier : 73_CO-045-214501694-20231115-DL_23_114-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	157.2 Ko
<b>Annexe (Projet de contrat avec l'organisme retenu)</b> Nom original : Annexe 10 Convention Batterie Fanfare.pdf Nom métier : 73_CO-045-214501694-20231115-DL_23_114-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	157.1 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 novembre 2023 à 14h33min00s	Dépôt initial

En attente de transmission	16 novembre 2023 à 14h33min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 novembre 2023 à 14h33min05s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 novembre 2023 à 14h33min18s	Reçu par le MI le 2023-11-16